



République Française
Ville de Saint-Cloud

Secrétariat général des assemblées

Ordre du jour du Conseil municipal
(En vertu de l'article. L. 2121-10 du Code général des
collectivités territoriales et de l'ordonnance n°2020-391
du 1er avril 2020))

Le 28 avril 2020

Réunion ordinaire
Mercredi 6 mai 2020 à 17 heures
En visioconférence

Conformément aux dispositions prévues par l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, cette réunion se tiendra en visioconférence et sera retransmise en direct sur le site Internet de la ville. Seul le Maire et les membres habilités du personnel municipal seront présents physiquement.

ORDRE DU JOUR

I. Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil municipal

II. Délibérations présentées par le Maire

11/ Nomination du secrétaire de séance.

12/ Détermination et validation des modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats, ainsi que les modalités du scrutin.

III. Information

Covid 19 – Point d'information sur la gestion de la crise sanitaire et sur l'organisation du déconfinement après le 11 mai.

Le Maire,

Éric BERDOATI



Éric Berdoati